



Collège
Marcelin Berthelot
Montreuil

académie
de Créteil

éducation
nationale

Affaire suivie par
Yannick Lader
Principal

Ref : YL-25052020

Téléphone
01 48 57 08 01
Télécopie
01 48 57 44 12
Courriel
ce.0931210K@ac-creteil.fr

21 rue de Vincennes
93100 MONTREUIL

<http://blog.collegeberthelot.fr/>

Montreuil, le 25 mai 2020

A l'attention des parents d'élèves de 6^{ème}, 5^{ème}
et 4^{ème}

Objet : Réinscription de votre enfant au collège

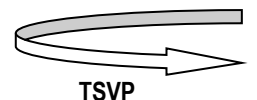
Vous trouverez ci-joint le dossier en vue de la réinscription de votre enfant au collège, en classe de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} pour la rentrée scolaire 2020.

Ce dossier est composé de :

- La fiche de renseignements pré-imprimée (rose)
- La fiche Infirmerie (jaune)
- Le dossier d'inscription à la demi-pension (bleu)
- Le document d'information sur les demandes de bourses en ligne
- La liste des fournitures scolaires

Vous veillerez à remettre les pièces suivantes renseignées :

- o La fiche de renseignements pré-imprimée (rose)
- *Vérifier les renseignements et modifier en ROUGE si nécessaire les éventuelles erreurs ou modifications à apporter.*
- *Ajouter l'adresse mail et le numéro de téléphone portable pour l'envoi de SMS. La signature du responsable légal est obligatoire.*
- *En cas de déménagement en 2020, joindre un justificatif de domicile.*





2 / 2

- *En cas de séparation ou de divorce survenu durant l'année 2020, joindre une pièce justificative donnant des informations sur l'autorité parentale et le lieu de résidence de l'enfant.*
- o La fiche Infirmerie (jaune) avec la copie du carnet de vaccination
- o Le dossier d'inscription à la demi-pension (bleu) et les pièces demandées
- o Un RIB y compris si l'enfant est externe
- o Une photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour) uniquement pour les élèves de 3^{ème}

Les manuels scolaires pourront être conservés par les enfants pendant les congés d'été afin de leur permettre de travailler sur ces supports. Ils seront à rapporter au collège à la rentrée en échange des nouveaux manuels.

Les familles ne scolarisant plus leur enfant au collège à la rentrée devront évidemment les rapporter, dans leur totalité et en bon état, après avoir pris l'attache du secrétariat du collège pour convenir d'un rendez-vous. Tout livre dégradé ou perdu sera facturé.

Le calendrier de la rentrée scolaire sera communiqué ultérieurement.

Le planning de remise et de retour des dossiers sera le suivant :

	Remise des dossiers	Retours des dossiers
Elèves en présentiel au collège	Du mardi 2 au vendredi 5 juin en classe	Au plus tard lundi 15 juin en classe
Elève en distanciel	Mercredi 10 juin de 8h à 12h au collège à l'élève ou à un représentant légal	Mercredi 17 juin de 8h à 12h au collège par l'élève ou un représentant légal

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal

Yannick LADER